

BILAN DE LA CONCERTATION CITOYENNE POUR LA REHABILITATION DU PARC MUNICIPAL

MODALITE DE LA CONCERTATION

Rappel du contexte et des objectifs

Le Parc ancien jardin des évêques est classé au titre des Monuments historiques. Ce lieu emblématique au coeur, de la ville, longtemps lieu de rendez-vous et de partage des Lodévois est aujourd'hui très dégradé. Les arbres sont malades, les sols très abimés et les aménagements obsolètes ou absents.

Son importance aux plans, patrimonial, urbain, paysager, hydraulique et environnemental comme en terme d'équipements public favorisant le vivre ensemble à amené la commune de Lodève a souhaité engager sa réhabilitation.

Pour travailler à la définition de ce projet, la commune a souhaité mettre en oeuvre un mode de concertation avec le public qui permette de dégager les grands enjeux de cet aménagement.

Consultés, Bertrand Rétif, Paysagiste Concepteur et La Manufacture de Pays, association Lodévoise, ont proposé d'accompagner la municipalité dans ce projet d'aménagement qualitatif du parc public de Lodève, avec en filigrane l'idée de pouvoir contribuer à l'émergence d'un projet fédérateur pour la ville.

Il a été avancé la méthode des ateliers collaboratifs thématiques qui peuvent coïncident avec cette demande et à ce moment de réflexion partagé.

Cette proposition a été acceptée au mois de Septembre 2022 avec pour objectif une restitution publique à la fin de la même année.

Pour suivre ce projet un groupe d'élus a été constitué:

- Izia Gourmelon, déléguée à la démocratie participative
- Didier Koehler, délégué aux services techniques
- Monique Galéote, déléguée à la solidarité
- Thibaud Detry, délégué à Campeyrroux
- Jean-Marc Sauvier, vice-président de la CCLL, en charge de la culture, du patrimoine et des métiers d'art

Ils accompagneront et suivront l'avancée de ce projet

La démarche

Les « ateliers collaboratifs thématiques » visent à enrichir la réflexion en préalable à la mise en valeur et aux aménagements du parc public central pour les habitants de Lodève.

Ils permettent à la fois de porter un regard croisé sur l'existant (qualités pratiques et contraintes du site), de pouvoir engager tous les acteurs et usagers sur des choix stratégiques, d'imaginer un avenir partagé pour cet espace public patrimonial en optant plus pour une logique d'amélioration progressive (plan guide) que pour une transformation complète de l'espace (procédure de type concours de maîtrise d'oeuvre). L'idée est de contribuer au plan guide en s'inscrivant dans l'histoire du lieu et en s'appuyant sur « ce qui marche déjà ». L'objectif visé est d'établir les bases d'un programme d'aménagement (éléments de programme) ancré dans la réalité du site, à savoir l'héritage historique, les capacités de gestion différenciée et surtout sur le confortement et l'offre renouvelée de ses usages à partir desquelles l'étape à venir de projet de conception se construira.

Ces ateliers consistent à faire émerger les questionnements, les besoins, les idées et les options souhaitables ou possibles. L'intérêt de travailler en mode projet avec un concepteur et l'association de la Manufacture des pays est de bénéficier de l'expérience acquise dans ce type de démarche notamment sur des aspects d'organisation et de faisabilité.

Le travail en atelier collaboratif permet de :

- produire en commun dans un temps limité
- rassembler tout le panel représentatif : élus, techniciens, usagers, société civile
- favoriser une parole libre
- hiérarchiser les idées

Le principe a été d'organiser des rencontres sur le terrain avec les personnes concernées et motivées sur les thèmes qui auront été choisis en préalable pour répondre aux enjeux principaux (3 thèmes proposés : les usages du parc, le système vivant, le patrimoine). Au-delà de la concertation, il s'agit de médiation active, c'est-à-dire de séances de travail avec un temps d'immersion, un temps d'action, un temps de discussion et un temps de restitution.

Cela commence par un temps d'immersion/réaction à partir d'une question posée in situ, sur le rapport de chacun au site, à l'espace, au paysage, une invitation à arpenter, à s'exprimer librement, à dessiner. Il s'agit de partager une expérience du lieu pour faire connaissance, de croiser les regards, d'écouter ce que chacun, chacune a à dire. Ensuite, le débat à partir d'une hypothèse et un document source pour mettre en avant les principaux enjeux, la ou les problématiques à faire ressortir et à partager. La discussion se poursuit par l'échange libre autour d'un verre ou d'un casse-croûte.

Le deuxième temps est le temps de fixation des points clés (supports divers cartographique, maquette, photomontages...) qui fait tourner la parole pour entendre les conclusions de chacun au besoin en discuter pour fixer un consensus sur un tri souhaitable entre ce qui relève des éléments structurants ou nécessaires du projet (invariants) et des éléments optionnels plus secondaires (variants).

Le troisième temps consiste à faire le récapitulatif des éléments de programme (une synthèse écrite), auquel le groupe est arrivé à l'issue de la séance. Cette démarche n'exclue pas les réflexions et les visions plus globales en lien avec les espaces publics de la ville.

DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

Réunion publique du 13/09/22

Au démarrage de la concertation présentation de la démarche, proposition de dates possibles et invitation auprès des associations et habitants à participer aux différents ateliers.

Les ateliers

Quelques remarques générales :

La participation

On avait pu espérer un plus grand nombre de candidatures à la participation aux ateliers, et un dédoublement de l'atelier sur les usages avait été prévu ainsi qu'une procédure pour associer les personnes qui n'auraient pu participer aux ateliers, en cas de dépassement du quota permettant travail réellement productif. Le cas ne s'est pas produit. Le fait de mobiliser un samedi de 12h30 à 17h a pu jouer, mais c'était une condition pour que les participants puissent se retrouver ensemble dans le parc pour parler de sa réhabilitation « in situ » et en salle pour poursuivre et conclure les échanges avant de d'énoncer leurs trois priorités.

Pour autant, et comme nous l'avions annoncé lors de la réunion de lancement de la concertation, les comptes-rendus (verbatim) ont été transmis aux participants et leur mise en ligne sur le site de la ville a permis à celles et ceux qui le souhaitaient de faire parvenir leurs observations et compléments après la fin des ateliers.

La cohérence et la convergence des propositions.

Si les trois ateliers avaient chacun un angle d'attaque ou thème central particulier (les usages, le système vivant, le patrimoine), les propositions/priorités qui y furent formulées se rejoignaient :

- quant aux attentes auxquelles la réhabilitation doit apporter des réponses
- quant à l'approche à retenir pour la réhabilitation du parc.

Cette convergence ne doit pas surprendre ; la méthode retenue a permis la formulation collective par les participants aux ateliers d'un diagnostic et la mise en commun des attentes. Autant de points qui étaient présents à l'esprit de chaque participant (individuel ou représentant d'une structure) dans la formulation de ses priorités.

L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur le site:

<https://lodeve.fr/projet-de-rehabilitation-du-parc-municipal/>

Atelier 1 du 24/09/2022 - Les usages

Devenir du parc, ouvrir la parole, l'orienter sur les questions de fonction, d'ambiance, de saisonnalité / temporalité (tout un calendrier), de lien au système urbain

23 participants durée 4h30

Constats partagés - Les freins et les craintes :

- Difficulté d'identifier les limites et les accès du parc. Non fermé, il reste cependant difficilement accessible et pose problème pour la sécurité
- Orientation difficile, espaces trop larges, trop rectilignes, pas de relief
- Espace très peu accueillant. Peu de possibilité de trouver un endroit où se poser, se reposer
- Espace globalement indigne et très dégradé, qui ne permet pas un accueil satisfaisant (le Parc classé ? on se demande pourquoi ...au mieux une esplanade)
- Absence de cohérence dans les aménagements et/ou aménagements existants obsolètes ou qui ne fonctionnent pas
- Pas de mise en valeur des perspectives (les monuments et alentours, la cathédrale Saint-Fulcran, le Grésac ne sont pas mis en scène)
- Pas de différenciation entre aire de stationnement dévolu aux voitures et espace piéton
- Facteurs limitant la fréquentation : le manque voire l'absence d'éclairage, les pratiques déviantes dissuasives ou les comportements peu respectueux pour les autres usagers : rodéo en moto et voiture, chiens en liberté dans le noir, déjections canines, bruit...), accessibilité PMR quasi impossible...Pas de fontaines pour boire, pas de sanitaires...

Les attentes :

- Favoriser la convivialité et le côtoiement :
 - un kiosque pour la musique et la lecture ;
 - une buvette/guinguette pour se rafraîchir (boissons, glaces), se restaurer (des « espaces » polyvalents et modulaires adaptables selon les périodes et les activités),
 - des tables de pique-nique et un mobilier polyvalent
- Créer des espaces d'intimité :
 - espaces d'intimité pour se détendre, pour lire, pour être tranquille: mobilier individuel et surtout ambiance propice (jardin type salon végétal)
- Rénover l'aire de jeux à ce jour peu équipée et obsolète :
 - Priorité à donner aux enfants/ ados/ qui doivent pouvoir s'approprier le parc dans sa totalité
- Confort d'été, îlot de fraîcheur :
 - îlot de fraîcheur, ombre, fontaines et brumisateurs : points d'accès à l'eau pour boire
 - rendre le bassin accessible
 - mise en scène de l'eau, d'une vraie présence, jeux d'eau, fontaine sèche,
- Partager les espaces par types d'usages :
 - isoler visuellement le parc des espaces de stationnement
 - nécessité d'une partition des espaces de repos et des espaces actifs
- Activités intergénérationnelles :
 - Favoriser les contacts enfants/adultes/grands parents à la sortie des écoles
 - prévoir un aménagement polyvalent pour tous

·créer un jardin pédagogique pour les écoles (ruche, potager, poulailler... géré par un groupe d'habitants, sur le square G. Brassens ou sur le Parc)

- Aménager un vrai paysage de parc et de jardin avec des strates de végétation :

·créer des jardins sériels, jardin de curé, jardin des simples, jardin vivrier pédagogique...

- Rendre visible le périmètre du Parc et créer la promenade :

·aménager des accès et des chemins circulables pour tous: poussettes, personnes, âgées, personnes à mobilité réduite, le parc pour tous

·installer l'éclairage public sur la promenade

·pouvoir faire le tour du parc à vélo, en courant (parcours de santé...), allée de promenade, haies et collections botaniques

- Un parc ouvert 24/24h

- Interprétation :

· proposer une présentation historique du parc et de la ville dont le parc est une entrée et souvent le premier point de contact

- Ouvrir le périmètre de réflexion et d'aménagement opérationnel à l'emprise du parking, à l'allée de La Résistance et aux espaces périphériques (vision globale du plan guide) :

·aménagements en lien avec les bâtiments de l'ancien évêché (passage et liaisons fonctionnelles avec le centre symbolique, entre la Mairie et le Monument aux Morts, espace public ouvert côté office du tourisme), de façade à façade, traiter tout l'espace public non limité à la centralité autour du bassin

·aménagements en lien avec les quartiers périphériques (accès au parc, passages piétons, signalétique...)

Atelier 2 Le système vivant :

Arbres, sol, eau, bases pour se projeter sur une évolution du lieu, de conservation de la structure historique, question de processus, faire naître le débat sur comment on fait, prendre parti sur ce qui est faisable. Besoin de s'intéresser très vite au sol et à l'eau, à la gestion différenciée du parc avec l'enjeu de sauver les arbres, actuellement à courte durée de vie en sujets d'avenir.

22 participants durée 4h30

Le patrimoine arboré :

Observations sur l'état des arbres existants :

- Avis partagé sur l'héritage d'un patrimoine arboré remarquable mais très dégradé dont le pronostic de survie est incertain pour 40 à 50% des sujets. Les arbres végètent, les descentes de cime sont un signe de début de senescence

- Constat d'un état très dégradé des arbres lié à plusieurs facteurs : le piétinement intense et la compaction du sol, le manque d'infiltration de l'eau de surface, le manque de sol vivant, les dégradations diverses liées aux usages et à la fréquentation (taillages drastiques, blessures sur les troncs, les branches et les racines, clous, corset, éclairages, arbres utilisés comme poteaux). Des racines à nu, exposées à toutes les dégradations

- Constat d'une très pauvre diversité : seules 5 essences sont présentes (platane, marronnier, sophora du Japon et tilleul - un seul tilleul, un seul micocoulier récemment planté) où dominent platanes et marronniers. Est exprimée la nécessité d'une ambition en termes de diversification de la palette végétale et de biodiversité

- Pas d'arbres d'essences locales, tilleuls, chênes, micocouliers, arbres indigènes

- Arbres remarquables identifiés : le tilleul à petites feuilles (relique du bosquet historique au nord du parc), les 2 platanes anciens face à la caserne, l'allée face à la mairie (2 grands platanes, 2 marronniers encadrant le mémorial), un vieux sophora au sud du monument

- Ne plus utiliser les arbres comme poteaux supports de guirlandes, réseaux, équipements...

Propositions :

Préserver les arbres remarquables. Engager un travail de diagnostic fin, plutôt qu'un diagnostic phytosanitaire classique qui déterminerait les sujets à remplacer.

- Initier une politique de l'arbre (inventaire des arbres du Lodévois Larzac et inscription au PLUI, action Paysarbre et Manufacture des Pays 2020). Commencer par une action symbolique en enregistrant le gingko biloba du jardin de la mairie comme arbre remarquable et poursuivre par la charte des arbres de la ville.

- Mettre en œuvre une stratégie de régénération progressive, singulière et expérimentale évitant un trop fort taux de renouvellement (inspiré de techniques forestière comme le taillis sous futaie, la futaie irrégulière, le semis, la plantation de jeunes sujets en bosquets...)
- Mener auprès du public une indispensable action de sensibilisation et de communication pour expliquer la démarche de soins et de régénération en cours et progressive sur le long terme (« un travail avec le temps long »)
- Faire le choix de plantations adaptées au changement climatique et restaurant la biodiversité, et d'une palette la plus diversifiée possible (en référence à l'arboretum et au jardin d'acclimatation de J Vallot à Lodève)
- Concevoir le parc comme un écosystème vivant à part entière, où des espaces sont réservés pour la biodiversité ordinaire, les arbres existants et ceux à venir (fruitiers à coque, strates intermédiaires...)
- Dédier un espace à des jardins thématiques, avec introduction du vocabulaire de parc (pelouse, fleurs, potager, fruitiers, arbustes, treilles, recherche esthétique et richesse botanique), « Oser innover, marquer la culture de son temps », « prendre en compte les usages actuels et l'empreinte que nous voulons léguer, transmettre »)
- Conserver les alignements pour la promenade

Le sol :

Observations sur l'état des sols existants :

- L'observation d'un profil de sol, à partir d'un premier sondage réalisé sur environ 1m de profondeur, révèle une couche de 50 cm d'un mélange caillouteux et argileux sur une couche de remblai de gros galets (probablement remblais de chantiers, la construction de la caserne peut-être ?).
- La couche de terre superficielles a disparu avec les eaux de ruissellements qui ne s'infiltrent plus
- Les sols compactés des espaces moins fréquentés retrouvent la végétation pionnière qui tente de s'installer depuis l'arrêt des désherbages chimiques

Propositions :

- Laisser des espaces aux arbres hors piétinements pour retrouver la vie biologique du sol : à titre d'exemple, protéger des bandes de 5 mètres là où il y a des alignements d'arbres.
- Accompagner les chemin(ement)s d'usages par des « passages » en bois évitant les piétinements sur les sols protégés en cours de régénération
- Accepter de partager l'espace avec le vivant, une exigence

L'eau :

Observations sur l'état existant :

- Eau brute : il y a un réseau d'eau brute disponible, deux bornes/fontaines avec eau potable et des vannes. Du fait du sol karstique singulier de Lodève, l'eau brute y est abondante (10m³/heure à l'étiage des sources), ce qui est une opportunité assez rare sous notre climat
- Eau captée : l'introduction de jardins nécessite des réserves d'eau (citerne enterrées, réservoir) pour l'irrigation
- Eau vive : la mettre en scène. Il n'y a si longtemps les arbres et les espaces plantés étaient irrigués. Le réseau au pied des arbres a disparu

Propositions :

- Le parc îlot de fraîcheur et refuge estival
- Le parc et le parking attenant ont du fait de leur situation au centre de la citée un rôle important dans la gestion des eaux de ruissellement
- Retrouver l'aspect originel du bassin, mettre en valeur la fontaine bassin centrale (en référence à l'état initial de fontaine pétifiante ouverte et accessible)
- Affirmer la présence de l'eau sous toutes ses formes. Retrouver les chemins de l'eau, insister sur la nécessaire présence de l'eau. Ainsi, le plan médiéval que nous avons pu consulter fait état du passage dans le parc du *Ruisseau de Pétout* (orthographe non certaine) détourné et canalisé depuis longtemps derrière la caserne et sous La Distillerie
- Penser la « gestion » de l'eau de pluie : la capter, la guider et la réutiliser quand c'est possible (micro-puisards, retenues...). Retrouver la culture de la citerne.
- Ralentir le ruissellement torrentiel pour protéger l'aval par la rétention de l'eau, et favoriser son infiltration dans le sol en le désimperméabilisant là où c'est possible (parking par exemple)

Actions prioritaires :

- La réhabilitation/régénération des sols, un enjeu majeur... Pour que les arbres survivent, et que poussent de nouveaux végétaux il faut décompresser, décompacter, les sols pour que l'eau s'infilte et que s'y recrée la vie biologique
- Le Parc, objet de mémoire, doit se transformer progressivement. Même si ce n'est pas spectaculaire, pensons le temps long. Conserver les alignements d'arbres existant qui font partie de notre histoire. Aménager à partir de l'existant
- Nécessité d'une communication pédagogique sur les actions de réhabilitation du parc qui impliqueront un temps plus ou moins long
- Nécessité de poser des actes et d'engager des actions immédiatement perceptibles à vertu pédagogique, protection et classement du ginkgo biloba du parking de la mairie, charte de l'arbre en ville, fiches signalétiques (essence, état, avenir) ... à proximité immédiate des arbres et des plantations
- Affirmer la présence de l'eau sous toutes ses formes. Retrouver les chemins de l'eau, insister sur la nécessaire présence de l'eau. Le parc îlot de fraîcheur et refuge estival

Atelier 3 Le patrimoine

questions de composition historique, d'organisation et de qualité des espaces

20 participants durée 4h30

Constats partagés

- L' aménagement du parc doit restaurer une qualité d' accueil et un espace de rencontre répondant aux usages contemporains et faire en sorte que tous les lodévois se réapproprient leur parc et leur patrimoine historique et culturel, « que les lodévois retrouvent leur parc ». Il devra donc conforter les usages des lodévois au quotidien.
- Le parc est identifié comme un bien public, « un espace public, mais ce qui désole, c'est son mauvais état », « il doit être pour les besoins de la population et non un parc touristique, car il n'y a pas à faire de parc spécial pour eux », « il n'y a pas lieu d'opposer habitants et touristiques ; ce qui va pour les premiers ira pour les autres, ça marche dans les deux sens ».
- Le parc et le palais sont l'espace d' accueil et l'image de l' entrée de ville. La réhabilitation du parc doit prendre en compte cette dimension aujourd'hui peu mise en valeur :
- Actuellement, le rez-de-chaussée du palais épiscopal est considéré comme un obstacle. Son ouverture permettrait d'accueillir et orienter les flux et faciliterait la visite complète de l'ensemble épiscopal et de la cathédrale.
- La salle du peuple doit rester la salle du peuple. Riche d'une forte histoire elle est utilisée aujourd'hui comme salle des mariages, pour des expositions. Son utilisation comme office du tourisme n'est pas encore perçue comme une évidence.
- La traversée du bâtiment afin de permettre la liaison avec le centre-ville est le moyen de « clarifier », « visibiliser » l'accès au jardin de l'Hôtel de Ville et au centre ancien de Lodève, et ainsi « orienter les flux ».
- Assurer la relation avec les équipements et quartiers riverains, les liaisons inter-quartiers, les parcours de promenade (rivières, parc, circulade, PR et GR...)
- La façade de l'Hôtel de ville doit être mise en valeur : rénovation, création de portes-fenêtres en rez-de-chaussée...
- Le statuaire, quelle place dans le parc ? Statues dans les réserves du musée ou créations contemporaines d'artistes locaux
- Les limites du parc ne sont pas perceptibles ; un mur de clôture en limite avec le boulevard du Général Leclerc existait mais il a été déconstruit et on retrouve une partie des pierres comme butoirs pour les voitures.
- Le parc n'a pas de nom qui l'identifie, sinon parc municipal de Lodève. Plusieurs pistes sont avancées. La réhabilitation et le nouvel aménagement pourraient être l'occasion de le rebaptiser (hier jardin de l' Evêché, aujourd'hui parc municipal et demain ???)
- Retrouver le bal du 14 Juillet sur le parc devant l'hôtel de ville
- Conserver l' axe historique du parc reliant le pont de la Lergue (entrée est) au parc (entrée ouest) comme un élément majeur de « l'organisation » de la ville
- Révéler et mettre en valeur les cheminements naturels comme la diagonale Est/Ouest par exemple

Les attentes :

- Prendre soin de l' espace public comme bien commun, espace populaire avec pour ambition de (re)créer un lieu où l'on se sente bien et en sécurité et de redonner envie aux Lodévois de se réapproprier leur parc
- Lever l'obstacle que représente aujourd'hui le rez-de-chaussée du palais épiscopal, pour accueillir et orienter les flux et faciliter la visite complète de l'ensemble épiscopal et de la cathédrale

- Donner une dimension pédagogique au parc, pour qu'il soit « un parc éducatif » en direction des enfants auxquels il doit donner toute leur place.
- Mettre en place une signalétique directionnelle et une signalétique d'interprétation du patrimoine historique et des monuments (panneaux, plan de la cité épiscopale, pupitres d'interprétation, carte d'orientation, clous de guidage au sol, info numérique QR code).
- Accueil et départs de randonnées PR/GR/promenades et parcours de découvertes thématiques de Lodève
- Le Parc point de départ pour la découverte de la ville et de son territoire (parcours historiques, tour de l'enceinte, la cité épiscopale, les cloîtres...)
- Préserver les grandes perspectives (Palais, Monument aux Morts, Bassin, Caserne, Grésac), conserver les alignements d'arbres
- Créer une "Circulade", promenade du tour du par cet des cheminements en lien avec la trame verte et bleue de Lodève
- Déplacer le stationnement des caravanes et camping-car et les stationnements sur l'allée de la Résistance devant le Palais Épiscopal
- Redéfinir la fonction et les usages de l'allée de la Résistance
- Clarifier les accès à la place Francis Morand, à la médiathèque, au lycée et au collège
- Valoriser le patrimoine historique végétal, arbres remarquables, alignements d'arbres et bâti, monuments aux morts, bassin, fontaines, escalier
- Restaurer le bassin à l'identique, sans clôture ni bande plantée pour avoir le contact avec l'eau. Les remblais successifs le rendent invisible. Seule sa clôture et le bruit de l'eau nous le signale.
- Assurer avant tout le sauvetage des arbres qui peuvent l'être, et la régénération des sols (des priorités qui rejoignent, là encore, celles du deuxième atelier).
- Donner au parc un intérêt botanique (couleurs, senteurs, ambiances). Le jardin des plantes de Montpellier est cité comme référence

=====

Comment conduire la réhabilitation du parc municipal - Cadre de préconisation

Constats et priorités issus de la concertation assignent au projet de réhabilitation du parc municipal de Lodève le respect d'un certain nombre de critères incontournables et indissociables (que nous appellerons invariants) pour que celle-ci atteigne ses objectifs :

1. Un parc pour la population lodévoise :

- qui soit en lien direct et visible avec le centre-ville
- qui offre un accès sécurisé à tous (PMR, personnes avec poussettes, enfants...)
- qui assure un accueil et des équipements légers adaptés aux usages actuels et aux pratiques nouvelles
- dont soient gérés les interfaces avec les monuments, la ville, les perspectives et grands paysages

2. Une réhabilitation d'avenir éco-responsable :

- qui doit intégrer le changement climatique en cours dans la gestion de l'eau et le choix des essences
- dont les aménagements doivent intégrer les contraintes liées à la régénération des sols et au sauvetage des arbres (ex : passerelles en bois) et la possibilité d'évolutions ultérieures

3. Une réhabilitation pédagogique :

- qui porte témoignage du passé et tout en écrivant une nouvelle page dans l'histoire du parc. L'étude de la documentation fournie et disponible a fait prendre conscience que l'espace du Parc avait fait au cours du temps l'objet de projets successifs

(pas tous réalisés) et n'avait cessé d'évoluer (ici mentionner quelques planches et témoignages sur l'esplanade et les militaires par exemple, la grande allée « pour se montrer avec ses nouvelles toilettes » ...).

Il ressort de la concertation ainsi une unanimité entre les participants, qu'ils soient nouveaux lodévois ou attachés au passé et à l'histoire de Lodève, qu'il s'agit, à l'occasion de la réhabilitation, de penser que c'est un parc qui sera légué aux générations suivantes et doit témoigner du temps que nous vivons.

Au vu des constats sur l'état actuel du parc, des actions à entreprendre pour le sauvetage des arbres à conserver et la régénération des sols, et des pas de temps différents des opérations qui doivent l'accompagner comme par exemple le déplacement de l'arrêt des cars, l'ouverture d'un passage dans le bâtiment épiscopal, la désimperméabilisation de sols, de nouvelles plantations, le transfert des toilettes publiques, etc...,

le projet de réhabilitation implique :

1. *qu'il soit inscrit dans une stratégie d'aménagement progressif décrivant les principales phases de sa conduite « à terme » dont le suivi et le pilotage devra être assurés*
2. *que soit rendu visible le calendrier des aménagements successifs et/ou progressifs*
3. *que les premiers aménagements apportent des réponses aux aménités dont le manque est assez unanimement ressenti.*
4. *que le périmètre de réflexion soit étendu à son environnement proche, ancien bâtiment de l'évêché, allée de la Résistance, parking...*
5. *qu'un pilotage et un suivi soient mis en place, dans le droit fil de la concertation, qui permette de suivre et de communiquer régulièrement sur le déroulement du projet, ses adaptations et rectifications éventuellement envisagées, en renforçant ainsi l'appropriation du projet par les Lodévois*